



## CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

### I – PRÉAMBULE

CF2ID est une société de conseil et de formation, SARL au capital de 10 000 euros. Immatriculée au RCS ROUEN 487913451 – n° de gestion : 2006 B 7 – N° de SIRET : 487 913 451 00034 et N° de déclaration d'activité : 23 76 04918 76 auprès du préfet de région Normandie.

Son siège social est situé 129 rue Reine des Bois – 76230 Bois Guillaume.

*Représenté par sa gérante : Mme Clotilde Vaissaire-Agard*

Les présentes conditions générales de vente ont vocation à préciser les dispositions s'appliquant à tous les inscrits et participants aux différents stages de formation, en présentiel ou à distance, organisés par CF2ID dans le but de permettre un fonctionnement régulier des formations proposées.

### II – BAREMES DE PRIX

La société CF2ID est exonérée de TVA sur la formation professionnelle continue (Art. 261.4.4 a du CGI). Les prix indiqués dans nos devis et conventions de formation incluent les supports pédagogiques.

Les repas et matériel utilisé par les stagiaires en formation à distance (ordinateurs, connexions, etc.) ne sont pas compris dans le prix de la formation.

Pour les formations réalisées en présentiel : les frais de déplacement du formateur ainsi que les frais de location de salle et de matériels pédagogiques sont précisés dans la convention et sont facturés en sus.

### III – LES DOCUMENTS CONTRACTUELS

Pour chaque action de formation, une convention de formation, le règlement intérieur et les conditions générales de vente sont adressés en deux exemplaires dont un est à retourner par le Client revêtu d'une signature et du cachet de l'entreprise.

Le délai de validité de l'offre a une durée de trois mois.

Toute modification ultérieure fera l'objet d'un avenant à la convention.

Pour une formation en présentiel, la feuille de présence est adressée avec notre facture après la formation.

Pour une formation à distance, une attestation de connexion et de suivi de la formation est adressée avec notre facture après la formation.

Une attestation de formation est également fournie à chaque participant.

### IV – LES MODALITÉS DE RÈGLEMENT

#### Prise en charge par un OPCO

Il appartient à l'entreprise ou l'organisme d'effectuer sa demande de prise en charge avant le début de la formation auprès de l'OPCO. L'accord de financement doit être communiqué avant le début de la formation. Dans le cas contraire, CF2ID se réserve la possibilité de facturer la totalité des coûts de la formation au client. En cas de prise en charge partielle par l'OPCO, la différence sera directement facturée par CF2ID au Client.

### **Prise en charge par le Client**

Un acompte de 30% sera à régler à la signature de la convention, le solde en fin d'action sur présentation de la facture.

Suite aux Décrets n°2008-407 et n°2008-408 parus au Journal officiel du 29 avril 2008 sur le délai général de paiement et du calcul des taux d'intérêts moratoires modifiant le code du marché:

- Le délai de paiement est de 30 jours à réception de la facture ou de 30 jours à compter de la date d'exécution de la prestation si elle est postérieure à la date de facturation.
- Le taux des intérêts moratoires est le taux d'intérêt de la Banque centrale européenne majoré de sept points.

De plus, selon l'article D441-5 du Code de commerce, tout retard de paiement entraînera une indemnité forfaitaire de 40€ par facture pour frais de recouvrement.

### **V – CAS DE REPORT OU D'ANNULATION**

Du fait de la société CF2ID

Nous nous réservons la possibilité d'annuler ou de reporter la date de la formation si les effectifs sont insuffisants pour permettre sa conduite pédagogique dans l'intérêt des participants. Dans ce cas, l'entreprise ou l'organisme sera informée dans les plus brefs délais. Une nouvelle date sera proposée en accord avec le client.

Du fait du client :

- Formation en présentiel :
  - Dans un délai de 30 jours avant le début de la formation nous reporterons selon nos contraintes respectives l'inscription du ou des stagiaires sur une autre session.
  - Dans un délai de 15 à 29 jours avant le début de la formation, un report ou une annulation donne lieu à une facturation de 30% du stage net de taxes.
  - Dans un délai de moins de 14 jours avant la formation la totalité de la formation est due, sauf accord amiable entre les parties.
- Formation à distance :
  - Dans un délai de 30 jours avant le début de la formation : annulation sans frais.
  - Dans un délai de 15 à 29 jours avant le début de la formation, un report ou une annulation donne lieu à une facturation de 10 % de la formation net de taxes.
  - Dans un délai de moins de 14 jours avant la formation, une annulation donne lieu à une facturation de 30 % de la formation net de taxes., sauf accord amiable entre les parties.

### **VII – DONNÉES PERSONNELLES**

Les informations recueillies lors de la contractualisation de l'action de formation sont enregistrées dans un fichier informatisé pour la gestion administrative, commerciale et technique (pour les accès sécurité à la plateforme de formation) et sont uniquement destinées à CF2ID.

Ces données ne seront ni vendues, ni données à des tiers. Elles font l'objet d'un traitement manuel à des fins d'informations, de prospection, de suivi et de satisfaction de nos clients et sont destinées à notre usage interne.

Elles sont conservées cinq ans après le dernier contact client et trois ans après le dernier contact prospect.

Vous ne recevrez ni information publicitaire, ni newsletter de notre part sans votre consentement préalable.



Vous pouvez à tout moment demander votre désinscription de la plateforme et la suppression de vos données personnelles en envoyant un mail à [contact@cf2id.fr](mailto:contact@cf2id.fr).

Conformément à la loi « informatique et libertés », vous pouvez exercer votre droit d'accès aux données vous concernant et les faire rectifier en nous contactant à l'adresse : [contact@cf2id.fr](mailto:contact@cf2id.fr)

#### **VIII – CONFIDENTIALITÉ**

Les parties s'engagent à garder confidentiels les informations et documents concernant l'autre partie de quelle que nature qu'ils soient, économiques, techniques ou commerciaux, auxquels elles pourraient avoir accès au cours de l'exécution du contrat ou à l'occasion des échanges intervenus antérieurement à la conclusion du contrat, notamment l'ensemble des informations figurant dans la proposition commerciale et financière transmise au Client.

Tous les supports de cours et outils présentés sont strictement confidentiels. Ils ne pourront en aucune manière être divulgués, reprographiés et utilisés à des fins autres que de porter à la connaissance des participants les informations nécessaires à la formation. Les stagiaires s'engagent à respecter le Code de la propriété intellectuelle.

#### **IX – PUBLICITÉ DU RÈGLEMENT**

Un exemplaire des présentes CGV est remis à chaque Client (avant toute inscription définitive).

#### **X – RÈGLEMENT AMIABLE**

Le Client et la société CF2ID s'efforceront de résoudre à l'amiable les difficultés éventuelles rencontrées dans l'application de la convention de formation les liant.

Les litiges éventuels n'ayant pu recevoir de règlement amiables seront déférés devant les juridictions compétentes.